

AUTOUR DE LA CLASSE

La ville d'Arles propose une organisation du temps autour de l'école qui prend en compte tous les temps de vie de l'enfant afin de favoriser une continuité et une cohérence éducative. Elle s'attache à créer des conditions d'accueil favorables à l'épanouissement et à la réussite de chaque enfant.

Pour les élèves des écoles élémentaires (du CP au CM2), à l'heure du déjeuner, ce temps s'organise autour du dispositif Accueil de loisirs associé à l'école (ALAé).

Après la classe, les enfants des écoles maternelles et élémentaires auront accès à une garderie (sous certaines conditions) avec une possibilité de départ échelonné.

Les élèves du CP au CM2 pourront être inscrits à l'étude surveillée deux fois par semaine.

Le mercredi, les enfants de 3 à 11 ans pourront être accueillis dans l'un des cinq centres de loisirs.

Photo : shutterstock



2020-2021



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

La journée de mon enfant



Photo : O. Quérette / ektadoc / ville d'Arles

En maternelle

Le matin et le soir

Une garderie est organisée à partir du 1^{er} septembre. Gratuite, elle est ouverte uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent (justificatifs obligatoires à fournir au moment de l'inscription). Les enfants sont pris en charge par le personnel municipal présent dans les écoles à partir de 7h50 (selon les écoles) chaque matin et de 16h30 à 17h30 le soir, avec possibilité de départ échelonné.

À midi

Les enfants inscrits à la restauration scolaire sont encadrés par les ATSEM chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h20 ou de 12h à 13h20 (selon les écoles).



Photo : ville d'Arles



À partir de 7h50*
Garderie
jusqu'à l'ouverture de l'école
*(selon les écoles)

8h30-11h30
Classe

11h30-13h30
ou 12h-13h30
(selon les écoles)
Déjeuner et activités
(pour les élémentaires)

13h30-16h30
Classe

16h30-17h30
Garderie / Étude



Le coût d'inscription à l'ALAE est forfaitaire.
Il est de 6 € par an et par enfant.

En élémentaire

Le matin

Une garderie est organisée selon les mêmes conditions qu'en maternelle.

À midi

Tous les enfants qui déjeunent à la cantine doivent obligatoirement être inscrits à l'ALAE.

Le soir

➤ À partir du 1^{er} septembre, une garderie est proposée de 16h30 à 17h30 (avec possibilité de départ échelonné). Elle s'adresse aux enfants dont les deux parents travaillent (sur présentation des justificatifs des employeurs).

➤ L'étude surveillée est proposée du 14 septembre au 18 juin. Elle est accessible à tous les enfants, sur inscription préalable auprès du Guichet Famille, pour deux soirs par semaine : lundi et jeudi ou mardi et vendredi.

Le mercredi

À partir du 16 septembre, cinq centres de loisirs sont ouverts les mercredis toute la journée pour les enfants de 3 à 11 ans. Ces centres sont répartis sur le territoire de la commune afin de faciliter l'organisation des familles : à l'école de Moulès, au groupe scolaire Magnanarelles/Louis-Aragon (quartier Plan-du-Bourg), au groupe scolaire Jeanne-Géraud/Amédée-Pichot (quartier Voltaire), à l'école de Salin-de-Giraud et à Mas-Thibert*. Ils seront accessibles aux enfants âgés de 3 à 11 ans, de 8h à 18h (avec accueil échelonné de 8h à 9h et de 17h à 18h).

*sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants inscrits, conformément à la réglementation.



Photo : ville d'Arles



Les activités de l'ALAé

Des ateliers artistiques et culturels, sportifs, scientifiques et techniques, des jeux collectifs, ainsi que des actions de sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs de la République sont organisés, selon un programme élaboré dans chaque école. Ces activités sont encadrées par un responsable d'accueil collectif de mineurs (ACM) et assurées par des animateurs qualifiés des associations de la Ville.

Inscrire mon enfant

Où

Sur le site <https://demarches.arles.fr>

ou **à l'Espace Chiavary**

12 bis boulevard Émile-Zola.

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; le vendredi de 8h30 à 12h30.

École, garderie maternelle/élémentaire, étude et centre de loisirs*

➤ **Guichet Famille**, Tél. 04 90 49 47 59 / 04 90 49 47 38 - guichet.famille@ville-arles.fr

* Pour les centres de loisirs du mercredi, inscription possible à la journée, au trimestre ou à l'année, à partir du 2 septembre.

ALAé et restauration scolaire

➤ **à table !** Tél. 04 90 93 26 58 / 04 90 93 26 73. Ou sur le site www.a-table-arles.fr

Quand

➤ Pour une première entrée à la maternelle :

du mardi 10 mars au jeudi 2 juillet **,

➤ Pour une première entrée à l'école élémentaire :

du lundi 11 mai au jeudi 2 juillet **,

➤ Réinscription : du 11 mai au 2 juillet **.

** Dernier délai.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.ville-arles.fr